



Sainneville infos

Sainneville en fête

23 juin 2018 !!! Fête du Village

Prévoyez dès maintenant votre soirée
pour le dîner spectacle !

Convivialité - Ambiance assurée.

Année 2017

Notre kermesse a 50 ans !



En 1961, le Comité des Fêtes est né suite à l'organisation de soirées récréatives et culturelles au profit des œuvres sociales et des associations de la commune. La fête du village avait lieu avec la venue des forains. Quand ils ne sont plus venus, l'idée d'une kermesse a été émise par les membres du comité.

En août 1967 a donc eu lieu la 1ère kermesse. Au début, les stands étaient conçus avec des matériaux de récupération (poutres, bâches ...) et des agriculteurs de la commune prêtaient des chariots pour faire des podiums.



Au fil des années, les bénéfices de la kermesse ont permis l'achat de stands, du matériel sono, et de conteurs servant de lieux de rangement. Par ailleurs, le Comité a toujours contribué à la vie de la commune en participant financièrement à l'acquisition de chaises, d'une tondeuse et de diverses installations dans la salle des fêtes. Chaque année les bénéfices sont redistribués aux associations sainnevillaises et un colis offert aux aînés à Noël.

Pour cette 50ème édition, 32 stands et le chapiteau étaient répartis sur le terrain : loteries, filet garni, lapinodrome, tir à la carabine, pêche miraculeuse, ... sans oublier la buvette et les crêpes ! Il y avait des attractions pour tous les âges.

MERCI à tous les bénévoles qui ont contribué et qui contribueront à faire vivre cette kermesse, la seule dans la région.

*Continuons à lui donner vie ensemble, rendez-vous le 5 février pour l'Assemblée Générale.
Venez nombreux nous rejoindre.*

Naissances

Le 13 janvier
Le 14 mai
Le 3 octobre
Le 31 octobre

THIERRY Héloïse, Emma, Lucie
CAILLIERET Marceau, Camille, Timothée
LAINE Mélyna, Laurène, Frédérique
DURANOT GAILLANT Ruben, Tilio, Désiré



Mariages

Le 24 juin
Le 9 septembre

CAVELIER Claire, Nathalie et ROBIDEL Cédric, Jean-Louis, Michel
DERREY Marie, Marcelle, Geneviève et BUNET Romain, Hervé, Michel

Noces d'or

Le 21 octobre

Monique et Rémi LEFEVBRE



Décès

Le 16 janvier
Le 18 avril
Le 18 août
Le 27 novembre

ELIOT Joël, Marcel, Denis
HOURIGAT Marie, Madeleine, Louise, Georgette épouse LEMYRE
LEMESLE Marcelle, Albertine, Suzanne épouse LEBAILLIF
LESEIGNEUR André, Charles, Pierre

Le Mot du Maire

Bien chers tous

Une année vient de se terminer, une autre commence. Mes pensées iront d'abord vers tous ceux et toutes celles qui souffrent, sont dans la peine, craignent pour leur avenir.

Puisse 2018 être une année où chacun retrouve joie, espoir, bonheur et bien sur la santé, capital le plus précieux qui soit.

Puisse aussi 2018 être, une année où nous sachions dépasser nos égoïsmes et réaffirmions les valeurs qui nous unissent.

Puisse 2018 être une année où notre pays réussisse (emploi, formation, apprentissage...) dans l'intérêt de tous. Enfin, en ces temps difficiles puisse partout régner la paix et la sécurité. Cela commence dans nos communes et bien sûr à Sainneville.

Nous vivons dans un village à dimension humaine, un village bien équipé, aux commerces et services nombreux et appréciés. C'est une chance. Mais comme partout, on y trouve un peu ce qu'on lui apporte.

Alors, pour « mieux vivre ensemble », je souhaite que chacun s'engage toujours plus, respecte les autres et les biens mis à sa disposition.

Comme chaque année, ce bulletin retrace les principaux événements qui ont marqué notre vie locale, nos joies, nos peines, les travaux réalisés ou engagés, ainsi que des projets pour 2018.

Dans un contexte financier qui demeure toujours bien contraignant, les choix sont délicats, les réalisations moins nombreuses qu'autrefois.

Si nous voulons encore investir et répondre aux besoins exprimés, notre gestion doit continuer d'être rigoureuse. Heureusement, votre équipe municipale et nos collaborateurs s'engagent de leur mieux. Nous avons la chance d'avoir des associations et des bénévoles actifs qui contribuent à notre vie locale et que je remercie chaleureusement.

A tous et à toutes, avec le conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Denis MERVILLE
Conseiller Départemental
Maire de Sainneville sur Seine

Un visage attachant : André LESEIGNEUR nous a quittés le 27 novembre.



Né à Sanvic le 15/08/1930, André Leseigneur était connu et apprécié de très nombreux administrés. Marié à Janine à Sainneville en 1954 où ils s'installèrent. De leur union, naquirent quatre enfants dont trois vivent toujours dans notre commune.

Après avoir travaillé dans les fermes, André fut recruté comme employé communal et garde-champêtre par Albert ROUSSELIN alors maire de Sainneville.

De 1977 jusqu'à sa retraite en 1990, nous l'avons apprécié plus particulièrement dans ses fonctions : collaborateur fidèle et dévoué, aux compétences multiples, amoureux de son travail et de sa commune, il accomplissait de son mieux les diverses missions qui lui étaient confiées. Jamais il ne rechignait à la tâche pour la commune comme pour les associations, jamais il ne comptait son temps. Amoureux des fleurs, de la nature, de la campagne, de son jardin, il s'y attachera jusqu'à son dernier jour.

Attaché à la France, il fut un Ancien Combattant actif, un porte-drapeau exemplaire et ne manquait jamais les manifestations patriotiques.

André Leseigneur était aussi très attaché à sa famille, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants étaient sa joie, peu importe si la maison était pleine, l'ambiance, la convivialité, l'amour étaient là.

Hélas, ces dernières années, il connut divers ennuis de santé, fit plusieurs séjours à l'hôpital, souffrait de ne plus pouvoir se déplacer facilement.

Depuis le 27 novembre, c'est un nouveau grand vide que notre commune ressent.

Le 5 décembre, sa famille, ses amis, ses anciens collègues, de nombreux sainnevillais et bien d'autres venus d'ailleurs se sont retrouvés dans notre église pour lui rendre hommage et l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.



Permanence de la Mairie

La mairie est ouverte au public
LE LUNDI DE 16H À 19H,
LE JEUDI DE 16H À 18H
avec présence d'un adjoint
ou sur rendez-vous

Permanence de Denis Merville,
Conseiller Départemental – Maire,
LE SAMEDI MATIN DE 9H À 10H30
(confirmée par voie de presse)
ou sur rendez-vous

Tel : 02.35.20.90.07 – Fax : 02.35.55.78.91
Courriel : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr
Site : www.sainnevillesurseine.fr

PACS

Depuis le 1er novembre, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (Pacs) se fait en mairie ou auprès d'un notaire.

Si vous êtes concernés, nous vous invitons à venir prendre les renseignements en mairie. Un dossier doit être rempli, complété et déposé en mairie par les 2 conjoints.

Pour la signature du Pacs, un rendez-vous vous sera donné avec le maire.

DEMANDE DE PASSEPORTS

Service Etat Civil de la mairie de St Romain de Colbosc uniquement sur rendez-vous.
Tel : 02.32.79.24.62.

RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire pour les jeunes filles et garçons ayant 16 ans. Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité dans les trois mois suivant votre anniversaire.

Attention, l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire en dépend !

URBANISME

Autorisation municipale obligatoire !

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, vous devez faire une demande en mairie pour obtenir soit un permis de construire soit une demande préalable de travaux. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des élus responsables : Denis Merville et Christian Leclerc

DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE

Pour faire une carte d'identité, désormais il faut s'adresser à la mairie de Saint Romain de Colbosc, Gonfreville l'Orcher, Montvilliers,... où un service spécial est mis en place.

PRENDRE RENDEZ-VOUS DANS UNE DE CES MAIRIES

La personne concernée doit se présenter (prise d'empreinte, signature authentique), 2 photos d'identité (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, 35x45 mm), 1 justificatif de domicile (au nom de l'intéressé pour les épouses et les enfants), la copie intégrale de l'acte de naissance (pour les 1ères demandes de carte d'identité ou pour les titres non sécurisés périmés depuis +de 2 ans), indiquer sa taille, l'ancienne carte d'identité, droit de timbre de 25 € si vous ne l'avez pas.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Les mineurs se rendant à l'étranger sans être accompagnés d'un représentant légal doivent avoir une autorisation de sortie de territoire. Document disponible en mairie.



DEFIBRILLATEUR

Merci de le respecter !
Un défibrillateur est installé près du terrain de tennis.

Cet appareil peut sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque..

Pour toutes informations complémentaires, contactez la mairie :

02.35.20.90.07

Des formations sur son utilisation sont possibles ! Faîtes le nous savoir. Merci



RESERVATION SALLE DES FÊTES

Location exclusivement réservée aux Sainnevillais !

Capacité de 80 personnes pour un repas, caution demandée, état des lieux indispensable. Les manifestations et événements organisés par la mairie et les associations sont prioritaires. Un nouveau règlement vient d'être adopté, le consulter en mairie ou sur le site internet.

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Les aboiements excessifs d'un chien sont considérés comme des troubles de voisinage.

Pour le bien-être et la tranquillité de tous, merci d'y remédier en prenant les dispositions nécessaires (éducation canine, collier anti-aboiement).

Merci aussi de faire respecter les trottoirs et les espaces verts publics à votre animal.



NIDS DE GUEPES

En cas de problème, prendre contact avec la mairie, un élu se déplacera et appellera l'entreprise conventionnée.

Le coût est de 80 € l'intervention (une intervention par an et par foyer), la mairie prend à sa charge 50 %, il vous faudra payer 40 €, (uniquement si, la demande a été faite par la mairie).

URGENCE MEDICALE

En cas d'urgence à partir de 20 h en semaine, le week-end et les jours fériés contactez le 02.32.73.32.33 (médecin de garde).

Pour les urgences vitales, le SAMU au N° 15.

NOTRE PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

appelé à remplacer le POS actuel, son élaboration n'a guère avancé en 2017. En effet, le Plan d'Aménagement de terrains situés au centre du village est toujours en négociation avec les lotisseurs et les services de l'Etat, notamment la police de l'eau. Espérons, dans l'intérêt du village, que 2018 permettra d'avancer.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Prescrit par l'Etat, il a fait l'objet d'un important travail de remise à jour pendant l'été 2017. Il concerne les mesures à prendre en cas d'intempéries, de neige, de catastrophes ou autres... Notre espoir : l'utiliser le moins possible.

LE NOUVEAU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Bien des règles évoluent, les demandes aussi. Il fallait en tenir compte. Le nouveau règlement a été approuvé par le conseil en décembre dernier. Renseignements en mairie et affichage à l'entrée du cimetière.

OCTOBRE ROSE : LES SAINNEVILLAIS TOUJOURS GÉNÉREUX

La collecte contre le cancer, faite en porte à porte par des conseillers et des bénévoles a produit cette année la somme de 3622 euros.

Le président de la Ligue, le docteur Yvon GRAÏC est venu personnellement à Sainneville le 11 novembre.

Il a une nouvelle fois remercié les sainnevillais et les sainnevillaises de leur générosité.



Les Principaux Travaux de 2017

LE REMPLACEMENT DES FENETRES DE LA SALLE CULTURELLE

Les budgets de plus en plus serrés ne permettent plus d'engager de gros travaux la même année. Il y a 3 ans nous avons remplacé les fenêtres nord de la salle culturelle, cette année nous avons pu faire celles au sud. L'entreprise AFS a assuré cette prestation pour un montant de 3 500 €. Ces nouvelles fenêtres équipées d'un double vitrage permettent des économies d'énergie, dans cette salle de plus en plus sollicitée.



DES TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE A L'ECOLE

L'école construite il y a une trentaine d'années, a toujours été reconnue comme « grosse consommatrice » d'énergie. La vétusté des convecteurs et le manque d'isolation, nous ont poussés à engager un diagnostic réalisé par un conseiller en énergie. Ce service gratuit proposé par Caux Estuaire peut être sollicité par tous les foyers de la Communauté de Communes. Les résultats de cette étude ont confirmé nos remarques. Un dossier s'appuyant sur un descriptif détaillé a été élaboré. La société AGELEC, basée à St Romain de Colbosc, mieux disante, a été retenue. Elle assure en ce moment les travaux : changement des appareils de chauffage par des modèles plus performants, pose d'un matelas de laine de verre en 200m/m sur toute la surface des plafonds et remplacement des éclairages intérieurs en privilégiant le led. L'ensemble de cette opération va coûter 30 000 € subventionné à 25 % par le Département et à 30 % par l'état (DETR). Philippe Champion, adjoint, et ses collègues de la commission travaux seront attentifs aux prochaines factures qui devraient baisser !



UN ECLAIRAGE NOCTURNE À L'EGLISE



Un projecteur led, basse consommation a été posé afin de valoriser la façade de l'église et les vieilles pierres de notre patrimoine local ! Il sera allumé uniquement lors des fêtes de fin d'année et pour des occasions spéciales.

Rappelons que notre église Saint Maclou est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques et qu'un dépliant la présentant est à votre disposition.

DES PORTES DE L'EGLISE RÉNOVÉES

Après les gros travaux réalisés l'année dernière notamment sur la voûte romane à l'intérieur du porche de l'église, les portes en bois restaient à rajeunir. Béatrice, notre employée communale, a été missionnée pour le faire, le résultat a révélé un talent caché. Décapage, rebouchage, traitement pour les vers de bois, vernissage et peinture sur la ferronnerie, ce bel ensemble met en valeur le magnifique porche.



JEUX D'ENFANTS

Les jeux situés près du terrain de foot ont subi une fois de plus des dégradations et des détériorations. Il a donc fallu procéder à leur remise en état pour le confort et la sécurité des petits usagers. Les techniciens communaux ont donc démonté et remplacé les parties manquantes ou abîmées ; le parc est de nouveau comme neuf ! Le coût de ces réparations s'élève à 700 €. Merci à chacun de respecter ces lieux.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AMÉLIORÉ

Notre politique d'amélioration de l'éclairage public porte ses fruits en matière d'économie d'énergie. Petit à petit chaque route ou hameau sera doté d'un éclairage à led. En 2017, les lanternes ont donc été changées au chemin et à l'impasse du Héroboc, au hameau de la cour souveraine et sur la place de l'église. Le Syndicat Départemental d'Electrification finance à 80 % ces investissements réalisés par la société Réseau Environnement.



CANTINE ET GARDERIE RAJEUNIES

La période de vacances scolaires permet des travaux dans certains locaux, sans perturber les services. Cela a été le cas pour l'espace de vie scolaire cantine/garderie.

Dominique, s'y est employé sous la houlette de Philippe Champion, adjoint. Les murs et plafonds ont été nettoyés et repeints. Des doubles rideaux occultants ont été installés pour le bien-être de tous. La satisfaction des agents de restauration et des jeunes usagers est unanime et ce pour un budget de 950 €.



VOIRIE : la route du Moignan refaite



entente et le montage d'un dossier en commun avec Etainhus. Le reprofilage et la réfection totale de la route du Moignan ont été effectués, suite à une consultation d'entre-

prise dont la Société COLAS a été retenue. Denis Merville, Philippe Champion et leur équipe travaux ainsi que leurs homologues voisins ont suivi le déroulement des opérations jusqu'à leur réception où aucune réserve n'a été relevée. La participation financière du Département à hauteur de 15 % ainsi que celle de l'Etat (DETR) de 20 % ont été appréciées.

Dans le cadre du programme de réfection de voirie, la commune a fait réaliser des travaux, cette année, au Moignan. Cette route, tantôt saintnevil-laise, tantôt stahusienne et parfois mitoyenne a nécessité



TRAVAUX ASSAINISSEMENTS À LA LAGUNE

Notre station d'assainissement par lagunage a une trentaine d'années.



Contrôlée régulièrement par le SATESE (Service du Département et de l'Agence de l'Eau) et la police de l'Eau, elle doit être entretenue et respecter les normes réglementaires. Cette année l'installation d'un décan- teur a été engagée. Pour 2018, d'autres travaux demandés par la Police de l'Eau notamment sont envisagés.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVUS EN 2018

- Enlèvement du talus ouest ancien cimetière.
- Amélioration de l'éclairage public : route de l'église, route de la mare violette, hameau du Grésésé, route et impasse du Clos Viger
- Remplacement des feux tricolores sur la Route Départementale 31
- Travaux de voirie chemin de la Forge et si possible au Héroboc et route du château
- 2ème tranche de travaux de l'église (étude en cours)
- Changement des fenêtres de la garderie et du local associatif (foot-informatique) au 1er étage de l'ancienne mairie.
- Travaux de peinture aux écoles (maternelle et CP/CE1)
- Travaux de rénovation et pose de convecteurs électriques (classe CM) sous réserve des possibilités budgétaires.

Nos Principales Manifestations et Evènements Communaux 2017

Un grand merci aux conseillers municipaux et aux bénévoles
qui s'investissent pour préparer et animer ces moments conviviaux
sous la responsabilité de Christian Leclerc et Marie-Claire Barrée !

DES REMISES DE RÉCOMPENSES

Honorer, féliciter, récompenser, celles et ceux qui le méritent : les Mamans et Grands Mamans, les travailleurs, les « mains vertes » et les nouveaux habitants de notre commune.
Un petit cadeau, une petite attention pour chacune et chacun, c'est la reconnaissance adressée par le Maire et son Conseil Municipal, autour d'un cocktail amical.



Les nouveaux habitants
accueillis régulièrement
par la municipalité

Comme chaque année,
la remise des prix
du fleurissement
a été particulièrement
suivie.

Occasion aussi de remercier
Christian LECLERC adjoint
et les bénévoles
qui fleurissent la commune.



Deux grands prix spéciaux ont été attribués par le
Département à M. et Mme Champion et à M. et
Mme Valin. Des félicitations pour Mme Lécalier.



La Fête des Mères : une tradition respectée où ma-
mans et grands mamans sont honorées. Elles le mé-
ritent bien !



Des Médailles du travail mérités.

DES MOMENTS DE CEREMONIES

Se souvenir, commémorer les victimes de la guerre sont toujours des moments solennels partagés par de nombreux sainnevillais de tous âges. Unité du village aussi lors des vœux du Maire où les habitants se retrouvent pour partager le verre de l'amitié et pour se souhaiter une bonne et heureuse année.



V
œ
u
x

2
0
1
6



8 mai : une commémoration suivie



Le Diplôme du porte-drapeau à Bruno Bertin



DES MANIFESTATIONS CULTURELLES APPRÉCIÉES

Deux concerts dans l'église cette année avec celui de Printemps marquant la fin de la 1ère tranche de travaux et celui de Noël. Les amateurs de théâtre et d'humour ont pu se divertir, lors de la soirée sketches à la salle des fêtes proposé par Grain de Scène.



Le concert de Noël avec Scène en Musique, plusieurs chorales dont une intergénérationnelle.

Grain de Scène revenu pour une soirée Sketchs.



DES SORTIES POUR TOUS



La randonnée annuelle de septembre



La sortie au Poney Club

Des promenades et escapades diverses sont proposées par la municipalité au cours de l'année. La découverte d'Amiens se terminant par un dîner-cabaret, la sortie poney des jeunes et la randonnée pédestre ont ravi petits et grands.



Le voyage du village à Amiens et Nesles

DES ANIMATIONS FRATERNELLES ET SOLIDAIRES

Les Sainnevillais répondent toujours présents à l'occasion d'Octobre Rose et du Téléthon, deux manifestations solidaires bien ancrées maintenant. Soirée harengs, marche nocturne, lâcher de ballons. Et l'année se termine en spectacle pour nos aînés avec remise du colis de Noël proposé par la Municipalité et le Comité des Fêtes sans oublier le Noël des enfants et l'arrivée du Père Noël chargé de cadeaux.



Lâcher de ballons dans le cadre d'octobre rose



Noël des aînés



Soirée harengs



Noël des enfants. Un magicien a précédé le Père Noël



BOULANGERIE CLERON

Pain
(chaud à 12h, 16h et 18h30)
Pâtisseries - Viennoiseries
Sandwiches - Pizzas ...
faits sur place

Du mardi au samedi :
6h30-13h et 16h-19h30
Dimanche 7h-13h



James et Noémie CLERON



ESPACE FRAICHEUR

Epicerie - Charcuterie
Fruits et légumes
Produits laitiers
Presse – Produits d'entretien ...
Du lundi au samedi :
7h30 – 12h30 et 15h30 – 19h30
(sauf mercredi)
Dimanche : 8h30 – 12h30
Livraison possible de vos courses



Alexandra LESEIGNEUR

MALVINA COIFFURE

Coiffure
femmes, hommes,
enfants
Sur rendez-vous
02.35.13.88.94



Malvina

Nos Commerces et Services



Davy DUBUC

GARAGE HEDA

Réparation
Mécanique générale
Dépannage – Pose pare-brise
Vente de véhicules d'occasion
Toutes marques
Du lundi au samedi
02.35.30.65.24



Agnès SBRUGNERA

BAR-TABAC « Le Sainnevillais »

Vente journaux
(presse locale et régionale)
Jeux de grattage et de tirage
Dépôt de gaz – Point poste
6h30 – 19h30 tous les jours
sauf mercredi
Dimanche jusqu'à 13h

Sandra LEMAITRE

Infirmière diplômée d'état
Soins à domicile et cabinet sur rendez-vous
TÉL. 02.35.30.16.61

Amandine LECARPENTIER

Infirmière diplômée d'Etat
Tél.: 02.35.30.16.61
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous

Sandra LEMAITRE
Amandine LECARPENTIER

CABINET D'INFIRMIERES

Infirmières Diplômées d'Etat
Soins
Aides à la toilette
à domicile
Sur Rendez-vous
02.35.30.16.61

MASSEUR

KINESITHERAPEUTE
Quentin TANGUY - Diplômé d'Etat
Consultation sur rendez-vous
02.35.20.01.29



Mémo



Pour plus d'informations, reportez-vous au guide du tri et de la réduction des déchets

DANS MON BAC JAUNE, JE METS...



→ **TOUS LES EMBALLAGES :**
Les bouteilles, flacons, pots, barquettes, films et sacs en plastique, le polystyrène, les briques alimentaires et cartons, les boîtes métalliques, les papiers, journaux et magazines...

DANS MON BAC GRIS, JE METS...



→ Les ordures ménagères, les emballages de fast-food, les couches-culottes...

DANS MON BAC COMPOSTEUR, JE METS...



→ Les déchets de cuisine (épluchures de légume, coquilles d'œuf, pain dur...), le papier essuie-tout avec rouleau, les tontes de gazon, les feuilles mortes et fleurs fanées...

DANS LA COLONNE À VERRE, JE METS...



→ Les bouteilles et les bocaux en verre, sans bouchon ni couvercle.

POUR LES AUTRES DÉCHETS : HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Hiver (1/11 au 31/03)

Lundi / Mercredi / Vendredi / Samedi :
8h30 / 12h - 13h30 / 17h30
Mardi / Jeudi : fermée

Été (1/04 au 31/10)

Lundi / Mercredi / Vendredi / Samedi :
8h30 / 12h - 13h30 / 18h
Mardi : 13h30 / 18h - Jeudi : fermée

L'accès à la déchetterie est strictement réservé aux professionnels et professionnels du territoire sur présentation d'une vignette d'accès délivrée par Caux Estuaire.

Un doute, **Numéro Gratuit :**
une question sur le tri ? **0800 474 167**

GUIDE PRATIQUE Ma commune sans pesticide!

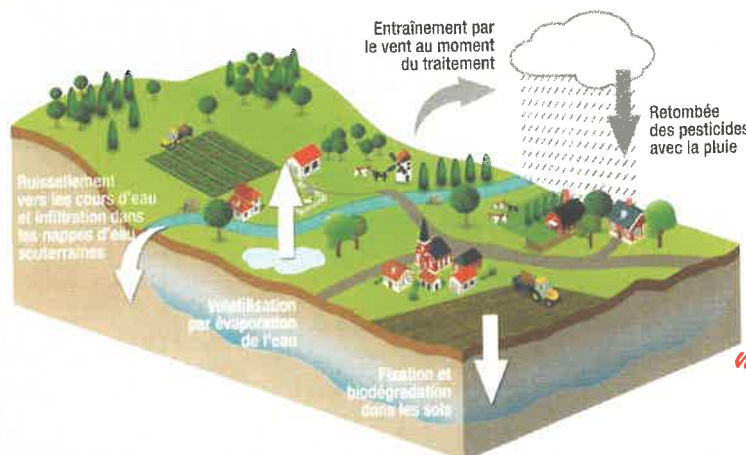


Guide déjà distribué
dans votre boîte aux
lettres mais toujours
disponible
en Mairie
et à Caux Estuaire

Les pesticides polluent l'eau, l'air et les sols

L'utilisation des pesticides fragilise notre écosystème en :

- diminuant la qualité de l'air,
- contaminant la nappe phréatique, notre source d'eau potable,
- réduisant la fertilité des sols, ce qui atteint la faune, la flore et la biodiversité en général.



*Vous aussi
n'utilisez plus
de pesticides*

Attention
Changement de jour !

RAMASSAGE DES ORDURES

CAUX ESTUAIRE réorganise le ramassage des ordures pour maîtriser les coûts et garantir une qualité optimale de service !

Dans notre commune, le ramassage des poubelles grises et jaunes est maintenant effectué le MERCREDI.

En 2018, exceptionnellement, le ramassage se fera : les jeudis 5 avril, 3 et 24 mai, 7 juin, 16 août et 27 décembre au lieu des mercredis habituels en raison des jours fériés.

QUELQUES PRÉCISIONS :

Vos bacs de collecte doivent être sortis la veille au soir, à partir de 18 heures, et non le matin même. La collecte peut être avancée de plusieurs heures en cas de travaux.

En cas de neige ou de verglas, les opérations de collecte peuvent être retardées ou différées.

Le ramassage des déchets doit pouvoir se faire sans gêne particulière par les véhicules de collecte. Les arbres, haies et arbustes appartenant aux riverains doivent être correctement élagués de manière à permettre le passage de véhicules de 4 mètres.

ENCOMBRANTS et DÉCHETS VERTS

En 2018, notre commune organisera encore le ramassage de vos encombrants et de vos déchets verts. Les dates vous seront communiquées dans les prochains bulletins d'informations.

Le règlement arrêté par Caux Estuaire s'applique !

Déchets verts : Uniquement dans des sacs plastiques réutilisables ouverts, en fagots ficelés (sans fil de fer). Longueur des branchages : 1 m max. Poids des sacs ou fagots : 15 kg max. Quantité maximale par foyer : 8 sacs ou fagots.

Déchets encombrants : Posés sur le sol pour faciliter la prise en charge par 2 agents de collecte. Longueur des encombrants : 2 m max. Poids par objet : 60 kg max. Volume maximale par foyer : 2m³. Faites en sorte qu'il ne représente aucun danger !

Interdit : déblais, gravats, décombres, déchets végétaux, ordures ménagères, pneus, fils de fer barbelés ou non, carcasses ou pièces détachées de véhicules, fûts, tuyaux, bidons, poteaux, citernes à fuel, batteries, etc...

Rappelons qu'une déchetterie existe à Saint Romain de Colbosc pour tous les habitants de Caux Estuaire. Vous devez l'utiliser en priorité !

ELAGAGE ET ENTRETIEN DE LA VEGETATION

Pour la sécurité et le bien-être de tous, vous devez :

- élaguer régulièrement vos haies, talus et arbres (respecter la hauteur de 2 m en mitoyenneté)
- limiter très fortement l'emploi des herbicides
- respecter les horaires d'utilisation des appareils sonores de bricolage et de jardinage fixés par le préfet (Lundi – Vendredi 8h30/12h - 14h/20h, Samedi 9h/12h – 14h30/19h, Dimanche et Jours Fériés 10h/12h)

En cas d'incident ou d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie communautaire à St Romain de Colbosc :

- Hiver (du 01/11 au 31/03) : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h – 13h30/17h30
- Été (du 01/04 au 31/10) : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h – 13h30/18h
Mardi uniquement l'après-midi 13h30-18h



Des mouvements au niveau des institutrices.
Bienvenue à Bérangère BOURETZ qui succède à Delphine BAUDRY et qui assure la classe de Grande Section CP-CE1 et félicitations à Angéline CZERWINSKI nommée depuis la rentrée de septembre directrice de l'école.

Pendant l'année scolaire 2016/2017, les élèves de l'école Les Pommiers ont participé à différentes sorties.

En lien avec le projet autour de l'Afrique, les élèves de maternelle se sont rendus au zoo de Cerza où ils ont pu découvrir ou redécouvrir les animaux d'Afrique. Ils ont également pris part



9 départs pour la 6^{ème}



au nourrissage de certains animaux comme les pélicans ou les potamochères et ont pu apprendre le travail de soigneur. Ils ont adoré.

Une exposition, avec les productions des élèves, et un spectacle de chants et de danse, sur le thème de l'Afrique, ont été offert aux parents par les enfants le samedi 8 juillet. Cette matinée a enchanté petits et grands.



En lien avec le projet jardinage, les élèves de CP/CE1 sont allés à la cueillette d'Octeville sur mer où ils ont participé à une chasse aux trésors sur le thème des légumes. Ils ont rapporté de belles et délicieuses fraises et des légumes dont ils se sont régalés.



La classe de cycle 3 a participé pendant toute l'année à un projet théâtre et s'est produite sur la scène du château de Gromesnil lors de la fête du cirque. Les enfants ont réalisé des scènes d'improvisation en lien avec la pièce de théâtre Don Quichotte qu'ils ont vu à la salle de spectacle le Volcan au Havre.

Pour conclure ce projet, ils ont l'opportunité de visiter des moulins et de fabriquer du pain qu'ils ont pu emporter chez eux.





Visite au zoo de Cerza



GARDERIE SCOLAIRE & CANTINE : des services de qualité

Depuis quelques années, l'association Pom'Happy sous la responsabilité d'Isabelle Gourvil, propose la garderie avant et après la journée d'école de 8h à 8h45 le matin et de 16h30 à 18h le soir.

De plus la restauration du midi est assurée avec des repas fournis par Cuisine Evolutive.

Véronique, Cindy et Elsa assurent cet encadrement avec beaucoup de professionnalisme pour une vingtaine d'enfants au quotidien.

Pour plus d'information, tél. 06 84 96 17 10 ou sur le site internet de la Mairie.



LES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Les représentants des parents d'élèves remercient la municipalité de mettre à disposition cet insert pour vous présenter les actions entreprises durant l'année 2017. Leur rôle est de représenter l'ensemble des parents au sein du Conseil d'École ; instance à laquelle participe également les représentants de l'inspection académique, l'équipe pédagogique et les représentants de la municipalité. Au sein de ce Conseil, l'ensemble des sujets concernant la vie de l'école sont débattus.

Des actions de convivialité sont menées (galette des Rois, Chorale intergénérationnelle). En particulier, les sorties scolaires et leur financement par la Coopérative Scolaire sont abordés. Les moyens financiers de la coopérative proviennent des cotisations des parents, les subventions de la commune et de Caux Estuaire, les bénéfices des animations entreprises (vente de chocolats, de sapins, tombolas) et deux nouveautés pour l'année 2017 : un vide grenier malgré un météo peu clémente et le marché de Noël après le traditionnel spectacle municipal.

Ces deux expériences étant fructueuses, nous vous invitons à noter dès maintenant la date du 2^{ème} vide grenier : 20 Mai 2018.

LUDISPORTS

Dès le plus jeune âge, les enfants scolarisés peuvent découvrir la pratique sportive avec ludisports. Tous les vendredis, Angélique Maze, éducatrice encadre ces activités dans la salle des fêtes ou en extérieur. La découverte de la boxe a conquis les petits-sainnevillais dernièrement. Vous pouvez encore inscrire votre enfant au Ludisports pour la somme de 15 euros. Prendre contact avec la Mairie.



ASSOCIATION CAP DEVELOPPEMENT



CAP DEVELOPPEMENT
Contact : Jean-François Brethé
510, Route d'Étainhus
76 430 SAINNEVILLE
02 35 53 26 74



L'association Cap développement œuvre depuis plus de vingt ans dans la coopération internationale pour un monde plus paisible et plus harmonieux. La majeure partie de ses actions vise à aider les populations de la région de Nouna, ville du nord-ouest du Burkina Faso à améliorer leurs conditions de vie : construction d'écoles primaires, mise en place d'un foyer socio-éducatif pour les collégiens, construction d'un dispensaire, soutien aux activités socio-économiques (moulins pour les femmes, maraîchage, banques de céréales...).

L'association s'appuie sur une base humaine et matérielle locale : au sein de la maison des associations, les personnels prospectent, étudient les projets, rédigent les demandes et ici en Normandie, cap développement apporte un soutien technique et cherche des partenaires financiers.

En 2017, Cap développement a mis en œuvre la phase I du projet *Dji Doni Djan* (« Donne-moi de l'eau » en langue dioula). Cela a permis de réhabiliter 2 forages dans des écoles (plus de 600 enfants concernés) et 2 forages dans des petits villages, et de construire un puits moderne pour le dispensaire du village de Mounakoro. Plus de 20 latrines publiques ont aussi été construites pour améliorer l'assainissement. Ce projet a reçu le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, des syndicats d'eau du canton de Saint-Romain, et de l'association italienne *Badenya*.

www.capdeveloppement.org



Siège administratif : ESPC - Ancienne Mairie
Maison des associations
1 place de la Mairie - 76430 Sainneville
Tél. 02 35 30 56 27.

Siège technique : ESPC - Mairie d'Étainhus
76430 Étainhus - Tél. 02 35 20 09 37.
06 21 89 25 99 (Président)
06 04 02 17 33 (Secrétaire)
06 25 04 92 87 (Trésorier)
Mail : 546323@lfnfoot.com
site internet : <http://www.espc76.fr>

ELAN SPORTIF DE LA POINTE DE CAUX St Gilles - Étainhus - Sainneville

La saison passée aura été une étape de reconstruction, l'engagement d'un éducateur fédéral pour le groupe senior a permis de planifier des entraînements de qualité même s'il doit faire avec des disparités importantes de participation.

Les plus âgés, nos vétérans resteront les plus fêrus, toujours volontaires tant sur le terrain ou à donner un coup de pouce à la vie du club, c'est un vrai groupe de copains qui ne se limite pas aux lignes du terrain.

Pour les jeunes la bonne nouvelle est venue d'une rencontre avec un ancien Hacmen, l'ex-professionnel Cheick Dabo qui a pris les rênes de l'école de foot. Il doit toutefois jongler entre son travail à Evreux et notre club. Mais entouré des diri-



geants il souhaite mettre en place la labellisation du club. Son rôle sera de planifier et structurer les entraînements et de contrôler la progression de nos jeunes.



La qualité de vie associative du club établit une fidélité importante de la trentaine de dirigeants actifs. Le club formera dès cet automne, via la FFF quatre nouveaux éducateurs dont trois très jeunes. Notre structure peut se vanter d'avoir pu doubler tous les postes clés de gestion.

Les stages de vacances, la galette des rois de l'école de foot et la sortie internationale (Pays-Bas en 2017 et Belgique en 2018) des U18 sont aussi des moments clés d'échanges où l'on perçoit le foot autrement. Nous espérons aussi retransmettre la coupe du monde sur écran géant, c'est une demande forte de la population mais tout dépendra des horaires de diffusion (décalage avec la Russie)

Nos municipalités nous encouragent dans nos efforts ; nous devrions retrouver la totalité de l'espace du terrain de Saint Gilles (suspicion de cavité souterraine) Faire revivre des compétitions en 2018 sur le terrain des « charmilles » est primordial. A Sainneville les projecteurs ont été réparés pour éclairer une partie du terrain, nous souhaitons trouver une solution pour la seconde partie ceci afin de mieux répartir nos lieux d'entraînements et aussi pour de ne pas endommager un stade plus que l'autre ou une partie de terrain. Conscient de la période financière difficile de nos villages, quatre de nos bénévoles ont repeint les couloirs des vestiaires d'Étainhus, l'engagement et la volonté de ces animateurs ne doivent cependant pas être plus accrus, entre leur vie professionnelle, familiale et sportive il doit y avoir un équilibre entre les actions publiques et la vie associative, une distorsion existant déjà très fortement entre les clubs de villes et ceux des champs... je ne terminerai pas par ce « plagia » de « Jean de La Fontaine » mais plutôt par le slogan du club : « Le sport avant le score »

A l'heure où des études sur la santé démontrent de plus en plus tôt, des carences cardiologiques, de vitamine D, fatigues oculaires, isolement, obésité, etc... Il est vital de donner goût au sport dès le plus jeune âge à nos enfants.

Philippe VIGER, Président de l'ESPC

ASSOCIATION SAINNEVILLE CULTURE LOISIRS

L'association est présidée par Brigitte FRIBOULET, Alexandra LESEIGNEUR trésorière, Yvonne RIHAL secrétaire avec Fabienne HURAUT, Olivia BARBAY, Nadine COGNARD, Fabrice HURAUT, Serge FRIBOULET et Pierre CHAIX comme membres actifs.

Une soixantaine d'adhérents sont inscrits. Le coût à l'année est de 70 € par enfant et 130 € par adulte.

Les activités proposées aux enfants, encadrées par Brigitte, Yvonne et Olivia sont le mardi de 16h30 à 18h à la salle culturelle : bricolage, chant, cuisine sans cuisson, baby-gym, pétanque, informatique, bibliothèque et jeux divers.

Pour la saison 2017/2018, Kevin viendra une fois par mois pour l'initiation à la danse, aux contes et chants africains.

Les activités proposées aux adultes sont l'informatique avec Jean-François le lundi de 18h à 20h, la danse country avec Gigie le mercredi de 19h30 à 20h30 à la salle culturelle, la randonnée pédestre le jeudi matin de 9h30 à 11h30, du Pilates de 19h à 20h et de la Zumba de 20h à 21h avec Rudison à la salle des fêtes.

L'ASCL propose aussi des locations de costumes pour enfants et adultes le jeudi de 18h à 19h.

Et toute l'année de nombreuses animations : Halloween, atelier de Noël au profit du Téléthon, bal costumé pour enfants, chasse aux œufs, foire à tout, soirée country ... Pas de fête de la musique en 2018.

N'hésitez pas à venir échanger et partager vos idées auprès de Brigitte 02.35.20.95.07 ou Alexandra 02.35.30.70.11.



CLUB DES AINES

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Ce club seniors de plus de 65 ans est présidé par Marie-Claire BARRÉE. Chaque mardi du mois, les adhérents se retrouvent pour jouer aux cartes ou aux dominos.

Des moments d'échanges sont prévus au cours de l'année avec la participation à la Fête de l'Amitié du Canton et au voyage annuel municipal. Un buffet campagnard termine la saison dans la joie et la bonne humeur.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque accueille des lecteurs de tous âges, 61 personnes sont déjà inscrites ; l'inscription est gratuite.

Sur une surface de 40 m² agréablement aménagée, plus de 2 854 livres de tout genre vous sont proposés.

Ces ouvrages appartiennent à la commune, 250 livres sont prêtés par la bibliothèque départementale qui passe chaque trimestre pour apporter les livres demandés.

Des animations contes sont proposées aux enfants. Nous acceptons les dons de livres.

La bibliothèque est ouverte le lundi de 17h30 à 18h30 et le samedi matin de 11h30 à 12h45 où vous serez accueilli et renseigné par l'une des responsables Anne-Marie RECHER, Brigitte F, Estelle B, Annie AUBOURG, Monique NEVEU ou Dominique G.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à venir nous en parler.

Courant 2018, la bibliothèque bénéficiera d'une gestion informatisée pour améliorer le service auprès des usagers.



LA PETANQUE

Après un timide départ, la saison 2017 a pris un rythme de croisière...

Initiation à la pétanque, entraînement et tournois ludiques sont proposés sur le boulodrome à côté du terrain de foot. Nous vous attendons nombreux pour la nouvelle saison qui débutera en mars. Amis pétanqueurs, vous aurez aussi la possibilité d'inviter un ami, un membre de votre famille ou un enfant de moins de 10 ans à partager notre passion.

Nous recherchons également des dirigeants pour pérenniser ce club loisirs.

Pour tout renseignement, adressez-vous à : Philippe BANVILLE : 06.35.90.31.88 ou Gérard JOURNO : 06.51.65.66.06



SUR QUELQUES ÉVÈNEMENTS COMMUNAUTAIRES 2017

Caux Estuaire participe à l'animation de notre territoire par diverses actions.

Crédits photos : © Caux Estuaire - Peggy Godreuil
Photos l'Effet bleu et pose de la première pierre : Patrick Protais

Pose de la première pierre du Centre Aquatique l'Effet Bleu
30 novembre



Faites de la musique
25 juin



Gromesnil dans tous ses états
13 et 14 mai



Visite participative avec « Touches d'histoire »
juillet

Fête du cirque
2, 3 et 4 juin



Travaux d'aménagement de la gare d'Etainhus

Lancement des travaux d'extension du Parc Eco-Normandie
12 octobre



Petit salon du livre et des auteurs normands
9 octobre

Les informations cantonales

UFC QUE CHOISIR

Antenne locale du Havre de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir.

Permanence de conseillers litiges le 2ème mercredi du mois de 14h à 17h à la Mairie de St Romain de Colbosc

LA MISSION LOCALE

La Mission Locale accompagne les jeunes de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi, avec ou sans formation.

**N'hésitez pas à vous renseigner : Marie Annexe
Rue des Halles - Saint Romain de Colbosc
Tél. 02.35.30.21.19**

COMITE DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND : 30 ANS D'AMITIÉ

Echanges familiaux et culturels forts enrichissants entre le Canton de St Romain et Adendorf
Familles et jeunes sont les bienvenus.

Rejoignez-les en contactant la présidente Danièle FICHET au 02.35.20.03.13

TRANSPORT SCOLAIRE : des changements intervenus en 2017

Depuis septembre 2017, l'organisation des transports scolaires a changé, toutefois le service demeure quasiment inchangé.

Depuis près de 50 ans en effet, les jeunes fréquentant le collège Andrée Siegfried de Saint Romain de Colbosc bénéficiaient d'un transport organisé par le Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire. Le financement était assuré par le Département à près de 90%, les familles (50 € par enfant) et les 15 communes desservies (80 € par enfant).

Dans le cadre de la Loi Notre de 2015, c'est désormais la Région qui finance et organise les transports scolaires, sauf celui des jeunes handicapés (Département). Quant à notre syndicat, il a dû être dissous au 31 juillet dernier. Toutefois, les mesures prises maintiennent ce service de proximité apprécié.

- les agents du département en charge des transports ont été transférés à la Région mais demeurent basés à Rouen. Leur supérieur hiérarchique (D.C.A) cependant est à Caen.
- la société VTNI continue d'assurer le transport dans les mêmes conditions.
- au niveau local, Caux Estuaire n'ayant pas souhaité prendre cette compétence, une Commission Locale des Transports a été mise en place. Elle compte deux délégués par commune (comme l'ancien Syndicat) et est présidée par Denis Merville.

Elle servira de relais de proximité pour l'organisation locale. Cela permettait aux familles, aux secrétariats de mairie et autre de conserver leurs interlocuteurs habituels (Denis Merville et secrétariat de Caux Estuaire).

Le mécanisme de participation financière devenu caduc avec la dissolution du syndicat, un mécanisme proche a été suggéré aux communes et accepté très largement. Rappelons que le syndicat assurait le transport de plus de 700 jeunes, avec 7 navettes et 2 passages matin et soir.

A Sainneville, la commune continue de financer à hauteur de 65 € par collégien, 65 € seront à la charge des familles et le reste environ 1000 € par la Région.

A.G.I.R.E

L'association AGIRE 76 a ouvert un bureau à **St Romain de Colbosc au 13 Place de l'Hôtel de Ville Tél : 02.35.38.68.71**

Elle propose des services tels l'entretien des espaces verts, le ménage, le repassage, la garde d'enfants (de plus de 3 ans), la manutention, le bricolage et le déménagement ... aux particuliers, entreprises et collectivités.

MAISON POUR TOUS

De nombreuses activités sportives, éducatives, culturelles et ludiques sont proposées pour tous les âges tout au long de l'année.

Accueil en centre aéré et animations enfants et ados pour les vacances scolaires.

Renseignements :

**Tél. 02.35.20.00.16 – Site : www.mptsr.asso.fr
Par ailleurs, notre commune organise avec la MPT des journées pour les jeunes de 3 à 12 ans.
Renseignements en mairie.**

GROUPEMENT ATHLETIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE ST ROMAIN DE COLBOSC

Courir, s'entraîner, participer à des compétitions ... pour jeunes, ados et adultes.

Contact au 02.35.20.15.72

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE

Services d'Aide à domicile (aide-ménagère, garde à domicile ...) Devis et visites gratuits pour les demandes de prestations. **Renseignements au 02.35.30.04.85 - Courriel : agcsr2@wanadoo.fr
Responsable : Mme Follain**

CENTRE MEDICO-SOCIAL DU DEPARTEMENT

Assistante sociale, puériculture, soins infirmiers et médecin PMI sont les services proposés dans ce centre dépendant du Département.

**Accueil en semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
rue Jules Lemercier à St Romain de Colbosc.
Tél : 02.35.20.10.00**



QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS A RETENIR POUR 2018

Le 15 janvier	Vœux du Conseiller Départemental	Le 1er juillet	Vide-Greniers
Le 18 janvier	Vœux aux Sainnevillais	Le 26 août	Kermesse
Le 28 février	Sortie au Salon de l'Agriculture	Mi septembre	Randonnée pédestre
En avril	Foire à tout par l'ASCL	Le 9 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918
Le 6 mai	Commémoration du 8 mai 1945	Courant décembre	Concert de Noël
Le 26 mai	Fêtes des mères	Fin décembre	Noël des aînés
Le 23 juin	Fête du village	Fin décembre	Noël des enfants

Directeur de publication : Denis Merville - Conception et Coordination : Mathilde Renault
 Comité de rédaction : Mathilde Renault, Denis Merville, Philippe Champion
 Réalisation et Impression : I.T.O - Le Havre - Tirage 450 exemplaires